



Le Maire de Poisat

à

Poisat, le 13 décembre 2018

Le Conseil municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 10 décembre 2018 à 20 heures, salle du Conseil.

**Étaient présents** : M. Ludovic Bustos, Maire ; Mme Micheline Burgun, MM. Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, adjoints ; M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM. Éric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mme Zohra Abdiche, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Mme Nathalie Lombardo, M. Thierry Luciani, conseillers municipaux.

**Absent** : Néant

**Pouvoir** : Néant

**Secrétaire de séance** : Mme Martine Donnet ;

Le compte rendu du Conseil municipal du 14 novembre 2018 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité.

### **METROPOLE**

Présenté par Mme Micheline Burgun, adjointe déléguée,

- Le rapport CLECT en date du 15/11/2018 et relatif à des corrections qui ne concernent pas Poisat. Il n'y a donc aucune incidence financière pour la commune.

Présenté par M. Jean-Louis Minard, adjoint délégué,

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté par la Métropole le 28 septembre 2018. Les remarques et recommandations faites par le Conseil municipal seront annexées à la délibération et le détail des interventions fera l'objet d'un procès-verbal.

### **INTERCOMMUNALITE**

Présenté par Mme Zohra Abdiche, conseillère municipale déléguée,

- Le Mandat au Maire pour signer l'accord cadre relatif au dispositif de BAFA intercommunal avec les villes de Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine et Gières.

### **ADMINISTRATION**

Présentée par M. le Maire, Ludovic Bustos,

- L'institution d'une commission de contrôle des listes électorales et désignation des membres suite à la réforme rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales. Sont désignés comme membres titulaires : M. Hervé Fanton, Mme Martine Donnet, Mme Nathalie Lombardo, M. Di Gennaro et M. Thierry Luciani, et

comme membres suppléants M. Grégory Gabrel, Mme Nelly Pugnale et M. David Wager.

## FINANCES

Présentés par M. Paul de Saintignon, adjoint délégué,

- La décision modificative n°2 au budget primitif 2018, pour abonder le chapitre relatif au personnel ;
- Le maintien des tarifs :
  - de l'aide annuelle pour les élèves poisatiers inscrits à l'école de musique d'Eybens ;
  - de l'utilisation des branchements au réseau électrique Place du 8 mai et Place des Platanes ;
  - de l'occupation de la place du 8 mai ;
  - du déneigement des copropriétés et voies privées ;

Présenté par Mme Zohra Abdiche, conseillère municipale déléguée,

- le maintien du montant de la redevance des jardins familiaux pour l'année 2019 ;

Présenté par M. Claude Sirand, adjoint délégué,

- le maintien des tarifs 2018 pour les locations de salles communales et pour les spectacles organisés par le service culturel de la commune ;

## INFORMATIONS

- Intervention sur le rapport qualité/prix du service eau et assainissement ;
- Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du Conseil de la signature :
  - D'un marché d'assurances avec la **MAIF** pour le lot 1 : *Dommages aux biens* pour un montant de 2 570.93 € ; la **SMACL** pour le lot 2 *Responsabilités et risques annexes* un montant de 1 833.28 € et le lot 4 *Protection fonctionnelle agents et élus* un montant de 157.51 € ; et les **ASSURANCES PILLIOT** pour le lot 3 *Véhicules – bris de machines* un montant de 2 535.37 € ;
  - D'une décision actant la vente d'un véhicule communal de type Boxer, pour un montant de 4 200 € ;
  - D'une convention avec l'ADPA, qui fixe à 1 099.50 € la subvention 2019.

Le Maire,  
Ludovic BUSTOS